

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 18 avril 2017 à 19h30, à l'Auberge Duchesnay, 140 Montée de l'Auberge, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- M. Jacques Tessier, maire suppléant
- M. Clément Gignac, conseiller
- M. Claude Lessard, conseiller
- M. Claude Tessier, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTES:

- Mme Vivian Viviers, directrice générale
- Mme Roxane Ouellet, inspectrice municipale

ABSENTS:

- M. Michel Croteau, maire
- Mme Diane Guérard, conseillère

Les membres du conseil présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2017 ;
4. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
5. Certificats de crédits disponibles ;
6. Rapport de l'inspectrice municipale ;
7. Rapport de la directrice générale :
 - a) Fonds de défense juridique de la FCM ;
 - b) Tournoi de golf du Maire de Ste-Catherine ;
8. Projet de contrat de cession des infrastructures du réseau internet ;
9. Rapport du Comité en environnement ;
10. Rapport du Comité d'infrastructures ;
11. Autres sujets :
 - a)
12. Période de questions
13. Levée de la séance.

1- Ouverture de la séance

Les membres étant présents, le quorum est constaté et le Maire suppléant M. Jacques Tessier souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

2.- Adoption de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour, il est convenu de l'adopter, tel que préparé.

CA-028-2017 Sur proposition de M. Clément Gignac dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour est adopté tel que déposé.

ADOPTÉ

3.- Adoption du procès-verbal de la séance du 20 mars 2017

Lecture est faite du procès-verbal de la séance du 20 mars 2017.

CA-029-2017 Sur proposition de M. Claude Lessard dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 mars 2017 est adopté tel que soumis par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ

4.- Adoption des listes et rapports mensuels

La secrétaire-trésorière dépose les rapports mensuels suivants:

- Liste des comptes payés pour le mois de mars 2017 ;
- Conciliation bancaire au 31 mars 2017 ;
- Rapport budgétaire pour le mois de mars 2017.

CA-030-2017 Sur proposition de M. Clément Gignac dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes et rapports mensuels pour le mois de mars 2017 sont adoptés tel que soumis.

ADOPTÉ

5.- Certificats de crédits disponibles

La secrétaire-trésorière dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois d'avril 2017.

CA-031-2017 Sur proposition de M. Claude Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par la secrétaire-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

6.- Rapport de l'inspectrice municipale

Mme Roxane Ouellet dépose aux membres du conseil son rapport mensuel pour le mois de mars 2017. Des permis ont été émis pour un montant total de 780 000 \$.

CA-032-2017 Sur proposition de M. Claude Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, le conseil prend acte du rapport de l'inspectrice municipale.

ADOPTÉ

7.- Rapport de la directrice générale

Mme Viviers informe les membres du Conseil de la correspondance reçue.

a) Fonds de défense juridique de la FCM

Nous avons reçu une demande de contribution de la Fédération canadienne des municipalités concernant le fonds de défense juridique qui est maintenant épuisé. Un montant de 57,49 est demandé pour contribuer à ce fonds.

CA-033-2017 Sur proposition de M. Clément Gignac dûment faite et appuyée à l'unanimité, le conseil autorise le versement de cette somme au Fonds de défense juridique.

b) Tournoi de golf du Maire de Ste-Catherine

Comme à chaque année, le 15 juin 2017 se tiendra le tournoi de golf du Maire Dolbec au profit de la Fondation médicale de la Jacques-Cartier. Le Conseil municipal accepte l'achat d'un foursome de golf mais se dit très déçu du fait que le tournoi ne se tienne pas au Club de golf du Lac-Saint-Joseph comme par les années passées.

CA-034-2017 Sur proposition de M. Clément Gignac dûment faite et appuyée à l'unanimité, le conseil autorise l'achat d'un foursome de golf mais demande qu'une mention soit faite au Maire Dolbec de la déception du Conseil face à l'endroit retenu.

c) Acceptation de la soumission de Entretien J.P. Boucher

M. Jacques Tessier déclare son intérêt et s'abstient. Le Conseil n'ayant pas quorum reporte ce point à la prochaine assemblée.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

d) Acceptation de la lettre de démission de Mme Sylviane Cloutier

Mme Viviers fait lecture de la lettre de démission reçue de Mme Sylviane Cloutier.

CA-035-2017 Sur proposition de M. Claude Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, le conseil accepte la lettre de démission de Mme Cloutier et mentionne que le poste restera vacant jusqu'aux élections du 5 novembre 2017.

e) Offre de services de la SPA

Suite à quelques plaintes reçus pour des animaux errants sur le territoire, Mme Viviers a demandé une offre de services à la SPA pour pouvoir s'occuper de ces animaux. Les coûts annuels sont de 3 000 \$ plus 90 \$ par animal et autres frais. Il est convenu de ne pas y donner suite.

8. Projet de contrat de cession des infrastructures du réseau internet

Mme Viviers remet aux membres le projet de contrat à soumettre au ministère des Affaires municipales pour approbation.

CA-036-2017 Sur proposition de M. Claude Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, le conseil approuve le projet de contrat et autorise la transmission aux parties impliquées.

9. Rapport du Comité en environnement

M. Claude Lessard parle des projets du Comité en Environnement pour cette année soit la gestion durable des eaux pluviales, l'amélioration de notre réglementation et maintenir les analyses d'eau.

10.- Rapport du Comité d'infrastructure

M. Clément Gignac explique où en est rendu le projet. Nous devrions avoir les plans et devis cette semaine et par la suite nous irons en appel d'offres. Le délai est d'environ 3 à 4 semaines et par la suite nous assisterons à l'ouverture des soumissions. Par la suite, nous tiendrons une nouvelle réunion avec les citoyens pour leur faire part des résultats. Nous discuterons à cette étape des suites à donner au projet. Il rassure les citoyens présents qu'il y aura une dernière rencontre avec la population avant de prendre une décision finale.

11.- Autres sujets

Aucun autre point n'a été ajouté.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

12- Période de questions

Pas de question.

13.- Levée de la séance

La séance est levée à 20h00.

CA-037-2017 Sur proposition de M. Claude Lessard, il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 20h00.

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

Jacques Tessier
Maire suppléant